

Muraz, le 25 avril 2023

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Perle de Cœur du 20 avril 2023 au Carnotset de la maison du village à Muraz.

L'assemblée débute à 19h05

Mme Sonia Panazza demande si l'assemblée est d'accord de changer l'ordre du jour, à savoir que le point 9 (Projets 2023-2024) puisse être développé en même temps que le point 4 (Communication de la Présidente, bilan 2022-23).

L'assemblée approuve.

1. Liste des présences

Selon liste annexée.

2. Nomination de la secrétaire de l'assemblée

Madame Marina Appenzeller

3. Approbation du PV de la dernière assemblée générale

La lecture n'est pas demandée et le PV approuvé.

4. et 9. Communications de la Présidente → Bilan 2022-2023 et projets 2023-2024 en lien

- Nombre total de membres 45 (43 parrains et 2 membres) → + 20 parrains par rapport à l'année passée.
- Poursuite parrainage enfants démunis au village d'Azito (15 enfants). Nos référents sur place sont Mme Yvette Dao avec le soutien de son fils Christian Yorro de l'ONG CEDECO.
- Envoi matériel et vêtements aux enfants parrainés et leurs familles
- Envoi matériel de soins dans divers milieux (centres de santé, CHU, privés) avec la collaboration de l'ONG Aladjé.
- Réalisation des projets présentés lors de l'assemblée générale 2022 :
 - Réhabilitation des latrines à l'école de Ouffoué-Diékro
 - Parrainage de la scolarité d'enfants démunis à l'école de Ouffoué-Diékro (28 enfants). Notre référente sur place est Mlle Rose Kouassi de l'ONG Aladjé.
 - Construction d'une cantine scolaire à Ouffoué-Diékro
 - Approbation du projet par le village et ses autorités politiques et coutumières
 - Terrain mis à disposition
 - Redimensionnement à la baisse du projet, recalcul du budget, recherche de fonds et planification de la construction.
 - Partage de connaissances dans le domaine de la gériatrie, psychogériatrie.
 - Séminaire le 13.04.22 au CHU d'Angré à Abidjan sur le thème de la bientraitance et prévention de la maltraitance du sujet âgé.

- **Projet de soutien dans le développement des connaissances dans la formation de base et dans la santé communautaire.**
- Première expérience de Crowdfunding
- Travaux et aménagements de la maison des bénévoles
- **Accueil de nos premiers bénévoles cet été**
 - Préparation des missions
 - Soutien au centre de santé rural
 - Alphabétisation de femmes illettrées à Ouffoué-Diékro
- Développement de nos recherches de fond par la prospection de membres et parrains-marraines et les campagnes de dons.

5. Présentation des comptes

Mme Sonia Panazza, la caissière explique le bilan annuel.

- Fortune au 1er avril 2022 = 3844.18 répartie comme suit :
 - En banque 3761.94 frs
 - En caisse 82.24 frs
- Fortune au 31 mars 2023 = 4343.57 répartie comme suit :
 - En banque 4012 frs
 - En caisse 331.57

Ce qui nous donne une augmentation de la fortune de 499.39

- Les entrées principales ont été :
 - Les parrainages et dons
 - Crowdfunding
- Les dépenses principales ont été :
 - Les frais de parrainages (15 à Azito et 28 à Ouffoué-Diékro = 43)
 - Les frais en lien avec la rénovation et aménagements de la maison des bénévoles
 - Le frais de transport des cartons (dons habits et autre matériel)

Mme Sonia Panazza est remerciée pour son travail.

6. Rapport du caissier et des contrôleurs des comptes

M. Olivier Appenzeller lit la lettre des vérificateurs des comptes.

Les comptes 2022-23 sont acceptés.

M. Olivier Appenzeller est remercié pour son travail.

7. Nomination et élection des vérificateurs de compte

M. Olivier Appenzeller est reconduit.

Personne d'autre n'est élu.

8. Admission-démission des membres du comité

Nom,Prénom	Fonction	Entrée au comité
Sonia Panazza	Présidente Caissière	2021 Reconduction→2025
Marina Appenzeller	Vice-Présidente Secrétaire Commission Bénévolat	2021 Reconduction →2025
Laura Appenzeller	Membre Commission Parrainages	2023 Nouveau membre →2025
Sara Appenzeller	Membre Commission Community Manager	2023 Nouveau membre →2025

10. Divers

Afin que les parrains-marraines aient l'occasion d'offrir un présent à leur filleul, M. Depestel propose que nous leur envoyions un message lorsque les envois de cartons sont planifiés

Cette idée est retenue. Notre transporteur M. Fofana ne nous avertit pas vraiment trop à l'avance mais nous ferons au mieux.

M. Depestel propose également que nous créions un fond « caisse-maladie » afin de pouvoir soutenir les frais de santé de nos enfants parrainés et surtout d'avoir un fond en cas d'urgence (intervention chirurgicale ou autre). Nous demanderions une participation volontaire d'une somme de 10 ou 20 francs. Cette idée est également retenue. Nous enverrons un message dans ce sens lors de la demande du renouvellement du parrainage.

Fin de l'assemblée à 19h56 et apéro.

La Présidente
Sonia Panazza



La Secrétaire
Marina Appenzeller-Panazza

